

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 09/09/2009

Réception par le Prefet : 09/09/2009

Publication : 11/09/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-11-7-3

Séance du vendredi 4 septembre 2009

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET L'ASSOCIATION POUR L'ECOMUSEE D'ALSACE

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention d'assistance entre le Département du Haut-Rhin et l'association pour l'Ecomusée d'Alsace ;
- Donne l'autorisation au Président de la signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions